

Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier
Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet
e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 010 211 Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX33600306400416-07RSD002

CRAU UNION SARL
AV DU DOCTEUR LUCIEN STEINBERG
CHEZ RHODA-COOP
BP11
26140 ST RAMBERT D ALBON

Facture du 02/12/2023

n° 10187675006



Electricité

Montant Hors TVA	803,90 €
Montant TVA (payée sur les débits)	160,78 €
Facture TTC	964,68 €

Montant total à payer (TTC) 964,68 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/01/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité, si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7074306457**
Compte commercial : 1-7WJ40NX

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garanti

Nom du client

FRUIT COOP CRAU UNION SARL

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002521511521
DOMAINE DE LA VALIGNE
13310 ST MARTIN DE CRAU

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **964,68 €**
à partir du : **18/12/2023**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 79608302000 XX

Détail de votre facture du 02/12/2023 n° 10187675006

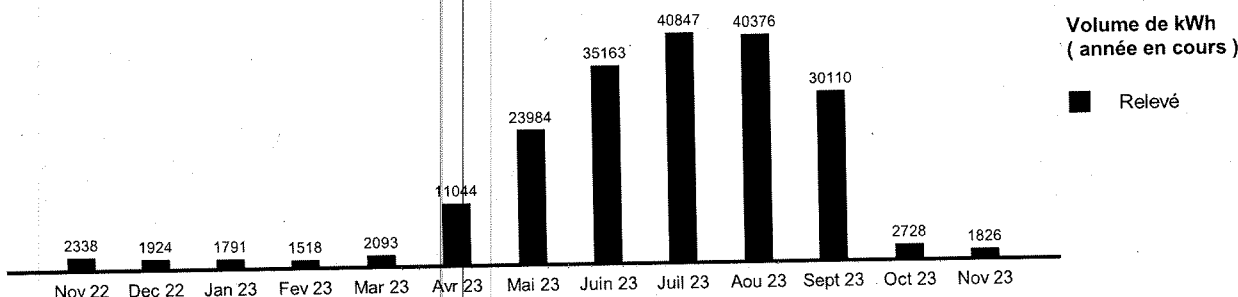
Document à conserver 10 ans

Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-7WJ40TW
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 10/11/2018
Venant à échéance le 10/11/2024

Données Point de Livraison

DOMAINE DE LA VALIGNE 13310 ST MARTIN DE CRAU
Réf Acheminement Electricité : 30002521511521

Evolution de la consommation facturée en kWh


Total EDF Electricité				524,65 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	56,67 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/11/2023 au 31/12/2023	56,67 €/mois	113,34 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 01/11/2023 au 30/11/2023		-56,67 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Hiver	du 01/11/2023 au 09/11/2023	299 kWh	47,973 c€/kWh	143,44 € 20,00 %
Electricité Heures Pleines Hiver	du 10/11/2023 au 30/11/2023	698 kWh	28,778 c€/kWh	200,87 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 01/11/2023 au 09/11/2023	249 kWh	18,773 c€/kWh	46,74 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Hiver	du 10/11/2023 au 30/11/2023	580 kWh	13,264 c€/kWh	76,93 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)					234,56 € HT
	Période	Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/11/2023 au 30/11/2023			-32,74 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/11/2023 au 30/11/2023	30.000 c.j	109.15 c€/c.j	32,74 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 01/12/2023 au 30/12/2023	30.000 c.j	109.15 c€/c.j	32,74 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/11/2023 au 30/11/2023			-27,87 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/11/2023 au 30/11/2023	30.000 p.j	92.89 c€/p.j	27,87 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 01/12/2023 au 30/12/2023	30.000 p.j	92.89 c€/p.j	27,87 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/11/2023 au 30/11/2023			-139,02 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/11/2023 au 30/11/2023	1857.600 kW	7.48 c€/kW	139,02 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 01/12/2023 au 30/12/2023	1857.600 kW	7.48 c€/kW	139,02 €	20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/11/2023 au 30/11/2023	0.000 kWh	2.88 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/11/2023 au 30/11/2023	997.000 kWh	2.19 c€/kWh	21,83 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/11/2023 au 30/11/2023	829.000 kWh	1.58 c€/kWh	13,10 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/11/2023 au 30/11/2023	0.000 kWh	0.74 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/11/2023 au 30/11/2023	0.000 kWh	0.59 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/11/2023 au 30/11/2023	0.000 kW	2739.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/11/2023 au 30/11/2023	0.000 kW	2501.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/11/2023 au 30/11/2023	0.000 kW	1601.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/11/2023 au 30/11/2023	0.000 kW	1249.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/11/2023 au 30/11/2023	0.000 kW	989.00 c€/kW	0,00 €	20,00 %
Tangente Phi : 0.17	du 01/11/2023 au 30/11/2023			0,00 €	
Composante r _{active} gratuite	du 01/11/2023 au 30/11/2023				
Eléments de calcul, pour information	997 kWh (6h-22h)	169kVArh (6h-22h)	169 kVArh en franchise		

Services		0,00 € HT
		Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				44,69 € Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/11/2023 au 30/11/2023	1 826 kWh	0,05000 c€/kWh	0,91 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/11/2023 au 01/12/2023	199,63	21,93 %	43,78 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site		803,90 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette 160,78 €
TVA à 20,00%		803,90 €
Total TTC pour ce site		964,68 € TTC

FRUIT COOP CRAU UNION SARL
Détail de votre facture du 02/12/2023 n° 10187675006
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-7WJ40TW
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 10/11/2018
Venant à échéance le 10/11/2024

Données Point de Livraison

DOMAINE DE LA VALIGNE 13310 ST MARTIN DE CRAU
Réf Acheminement Electricité : 30002521511521

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041636029710 **Type de compteur** : PME-PMI
Pertes Fer : 0,320 W **Pertes Joule** : 1,020
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 62

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe 30
Opérateur Heures pleines hiver 30
Opérateur Heures creuses hiver 30
Opérateur Heures pleines été 100
Opérateur Heures creuses été 100

Index (relevés / estimés)

	index de début	index de fin
Pointe	10339 le 01/11/2023	10339 le 30/11/2023
Heures Pleines Hiver	56426 le 01/11/2023	57423 le 30/11/2023
Heures Creuses Hiver	56412 le 01/11/2023	57241 le 30/11/2023
Heures Pleines Été	691354 le 01/11/2023	691354 le 30/11/2023
Heures Creuses Été	426563 le 01/11/2023	426563 le 30/11/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 01/11/2023 au 30/11/2023 : Pointe	0
du 01/11/2023 au 30/11/2023 : Heures Pleines Hiver	12
du 01/11/2023 au 30/11/2023 : Heures Creuses Hiver	14
du 01/11/2023 au 30/11/2023 : Heures Pleines Été	0
du 01/11/2023 au 30/11/2023 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact. Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediater.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 66,6% nucléaire, 13,7% renouvelables (dont 6% hydraulique, 3,1% éolien, 3% solaire, 1,6% Biomasse), 13,7% gaz, 4,9% charbon, 0,7% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères), 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France (dont 7,1% enchères), 5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale SO

Par courrier
Direction Commerciale Régionale SO
TSA 70102
33070 BORDEAUX CEDEX

Par internet
e-mail : edfentreprises-sud@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 88 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 010 211 Service 0,05 € appel
+ prix appel

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7074306457**
Compte commercial : 1-7WJ40NX

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Garant

Nom du client

FRUIT COOP CRAU UNION SARL

Lieu de consommation

Référence acheminement : 30002521511521
DOMAINE DE LA VALIGNE
13310 ST MARTIN DE CRAU

1 / 4



Document électronique
certifié authentique

FLX21400290000262-07RSD002

CRAU UNION SARL
AV DU DOCTEUR LUCIEN STEINBERG
CHEZ RHODA-COOP
BP11
26140 ST RAMBERT D ALBON

Facture du 02/08/2023

n° 10178676793



Electricité

Montant Hors TVA	6 103,54 €
Montant TVA (payée sur les débits)	1 220,71 €
Facture TTC	7 324,25 €

Montant total à payer (TTC) 7 324,25 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,00 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/09/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Suite à votre demande de Bouclier/Amortisseur Electricité : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, consultez la calculatrice (www.edf.fr) pour comparer le prix moyen 2023 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire.

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **7 324,25 €**
à partir du : **17/08/2023**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 79608302000 XX

FRUIT COOP CRAU UNION SARL
Détail de votre facture du 02/08/2023 n° 10178676793
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-7WJ40TW
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 10/11/2018
Venant à échéance le 10/11/2023

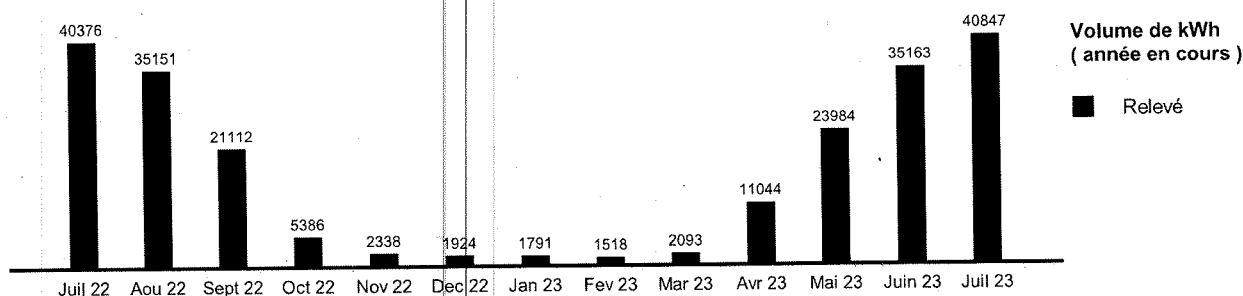
Données Point de Livraison

DOMAINE DE LA VALIGNE 13310 ST MARTIN DE CRAU
Ref Acheminement Electricité : 30002521511521



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh


Total EDF Electricité		5 529,27 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT 56,67 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/08/2023 au 31/08/2023	56,67 €/mois 56,67 € 20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 40 847 kWh Prix unitaire HT 5 472,60 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 01/07/2023 au 31/07/2023	22 798 kWh 18,223 c€/kWh 4 154,48 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 01/07/2023 au 31/07/2023	18 049 kWh 7,303 c€/kWh 1 318,12 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		508,79 € HT
	Quantité	Prix unitaire HT Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/07/2023 au 30/07/2023	-30,97 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/07/2023 au 31/07/2023	31,00 c.j. 103,23 c€/c.j. 32,00 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 01/08/2023 au 30/08/2023	30,00 c.j. 109,15 c€/c.j. 32,74 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/07/2023 au 30/07/2023	-26,24 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/07/2023 au 31/07/2023	31,00 p.j. 87,45 c€/p.j. 27,11 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 01/08/2023 au 30/08/2023	30,00 p.j. 92,89 c€/p.j. 27,87 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/07/2023 au 30/07/2023	PS pondérée : 63 kW -118,40 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	1962,920 kW 6,23 c€/kW 122,35 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/08/2023 au 30/08/2023	1857,600 kW 7,48 c€/kW 139,02 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0,000 kWh 2,78 c€/kWh 0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0,000 kWh 2,11 c€/kWh 0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0,000 kWh 1,45 c€/kWh 0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	22798,000 kWh 0,80 c€/kWh 182,38 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	18049,000 kWh 0,67 c€/kWh 120,93 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0,000 kW 2275,00 c€/kW 0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0,000 kW 2108,00 c€/kW 0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0,000 kW 1460,00 c€/kW 0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0,000 kW 1083,00 c€/kW 0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/07/2023 au 31/07/2023	0,000 kW 676,00 c€/kW 0,00 € 20,00 %

Services	0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	Taux de TVA INCLUS

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)	65,48 € Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période du 01/07/2023 au 31/07/2023 Assiette 40 847 kWh Prix unitaire HorsTVA 0,05000 c€/kWh Taux de TVA 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/07/2023 au 01/08/2023 205,48 21,93 % 45,06 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site	6 103,54 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette 1 220,71 €
TVA à 20,00%	6 103,54 € 1 220,71 €
Total TTC pour ce site	7 324,25 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041636029710 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Fer : 0,320 W Pertes Joule : 1,020
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Longue Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 62

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe 30
Opérateur Heures pleines hiver 30
Opérateur Heures creuses hiver 30
Opérateur Heures pleines été 100
Opérateur Heures creuses été 100

FRUIT COOP CRAU UNION SARL
Détail de votre facture du 02/08/2023 n° 10178676793
Données contrat

Contrat Garanti
Réf. de votre contrat 1-7WJ40TW
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 10/11/2018
Venant à échéance le 10/11/2023

Données Point de Livraison

DOMAINE DE LA VALIGNE 13310 ST MARTIN DE CRAU
Réf Achèvement Electricité : 30002521511521

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	10339 le 01/07/2023	10339 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Pointe	0
Heures Pleines Hiver	56426 le 01/07/2023	56426 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	56412 le 01/07/2023	56412 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Été	625757 le 01/07/2023	648555 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Heures Pleines Été	86
Heures Creuses Été	378099 le 01/07/2023	396148 le 31/07/2023	du 01/07/2023 au 31/07/2023 : Heures Creuses Été	81

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande).

2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr